

LE LINGOT

Le mercredi 18 mars 1987
44^e année
N° 6



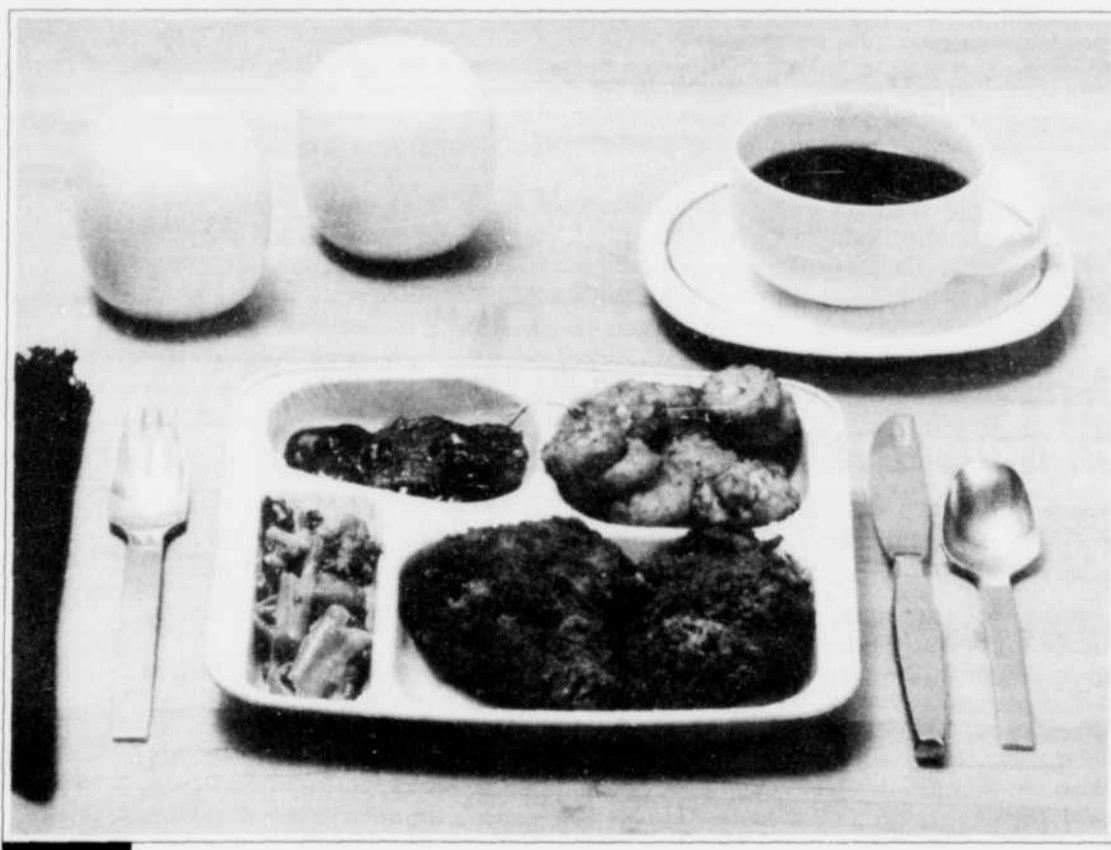
Environnement ALCAN RESPECTE SES ENGAGEMENTS SUR LES BPC



Entreposage, élimination, remplacement, transport et santé, Alcan a fait bien du chemin dans le dossier des BPC. A la centrale Isle-Maligne Lucien Barette remplace un disjoncteur. À lire en pages 6 et 7.

Photo:
Karl
Tremblay

Micro-Match L'USINE PILOTE DÉMARRE



Le produit révolutionnaire Micro-Match, mis au point par Alcan, franchit une étape importante avec la mise en marche d'une usine pilote à Toronto.
Plus de détails en page 3.

Pour les frères Villeneuve 115 ANS SANS ACCIDENT AVEC PERTE DE TEMPS



A trois, les frères Villeneuve totalisent 115 ans de travail chez Alcan sans accident avec perte de temps. Qui dit mieux? À lire en page 9.

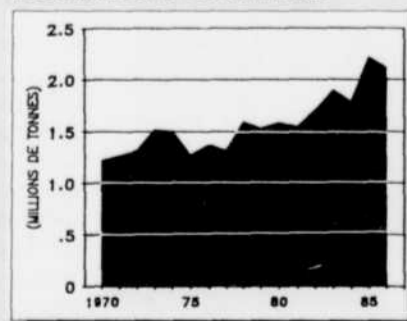
Le Baromètre

Alcan a fait mieux

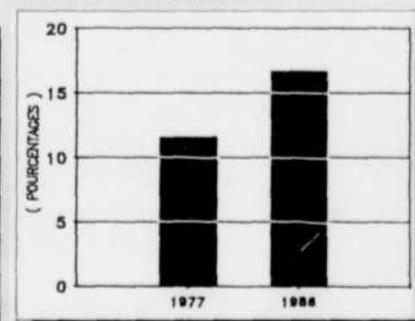
Le marché de l'aluminium est mature et la consommation du métal n'a augmenté que de deux pour cent par année au cours des 10 dernières années. Mais Alcan a fait mieux. Durant cette même période, nous avons réussi à augmenter nos livraisons à un rythme de 4,5 pour cent par année, soit deux fois plus vite que l'ensemble de l'industrie. Nos livraisons de métal dépassent maintenant deux millions de tonnes contre 1,3 million il y a 10 ans.

Ce bond en avant s'est réalisé de la façon habituelle en pareil cas, c'est à dire par des acquisitions majeures. Celles-ci, en Angleterre et aux Etats-Unis, nous ont permis de renforcer notre présence sur ces marchés nationaux et de mieux assurer les débouchés pour notre production. En somme, nous augmentons notre potentiel de rentabilité et notre part du marché qui, après un creux de 11,5 pour cent il y a 10 ans, s'élève maintenant à près de 17 pour cent de la consommation mondiale.

NOS LIVRAISONS DÉPASSENT
DEUX MILLIONS DE TONNES...



... SOIT 17 POUR CENT
DU MARCHÉ MONDIAL



Femmes enceintes PAS DE RISQUES ACCRUS DEVANT LES ÉCRANS CATHODIQUES

Les résultats d'une vaste étude épidémiologique sur la grossesse en milieu de travail ne supportent pas l'hypothèse que l'utilisation d'un terminal à écran de visualisation (TEV) durant la grossesse accroît le risque d'anomalies congénitales ou d'avortements spontanés.

Cette étude, dont les conclusions ont été récemment dévoilées, a été menée de 1982 à 1984 par une équipe de chercheurs du programme de recherche Travail et Grossesse à l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail (IRSST).

Ces chercheurs, sous la direction de Mme Alison D. McDonald, ont réalisé des entrevues auprès de 55 000 femmes à la suite d'un accouchement ou d'un avortement spontané, ce qui correspond à 90 pour cent des grossesses survenues dans la

région montréalaise durant cette période.

Pas de risques

Un volet important de cette étude a porté sur l'utilisation d'un terminal à écran de visualisation pendant la grossesse. Les résultats de l'étude de Mme McDonald font ressortir que:

- les taux d'anomalies congénitales pour la dernière grossesse et les grossesses antérieures, de même que le taux d'avortements spontanés pour les grossesses antérieures, sont similaires chez

les utilisatrices et les non-utilisatrices de TEV;

- les résultats pour le taux d'avortements spontanés pour la dernière grossesse demeurent ambigus, probablement en raison d'un biais de rappel (du fait que l'on a fait appel à la mémoire des répondantes);

- aucune différence n'a été notée pour le taux d'avortements spontanés entre les professions où un TEV est très peu utilisé et celles qui en comportent une grande utilisation.



La vaste étude menée par l'IRSST ne supporte pas l'hypothèse que l'utilisation d'un terminal à écran de visualisation comporte des risques pour la femme enceinte.

Photo: Pierre Paradis

Centrale Isle-Maligne SON INITIATIVE LUI SAUVE UN OEIL

Installé près d'un groupe turbine-alternateur de la Centrale Isle-Maligne, Jean Dufour s'affaire à boulonner une roue d'eau. Par simple précaution, même si rien ne l'y oblige, il porte ses lunettes de sécurité. Sans crier gare, son outil pneumatique se brise. Un éclat de métal lui arrive au visage. La surprise passée, il réalise que ses lunettes viennent de lui sauver l'oeil droit.



Photo: Karl Tremblay

Sans ses lunettes de sécurité, Jean Dufour aurait sûrement perdu l'usage de son oeil droit.

"A la vitesse que cette pièce de métal est arrivée sur son verre, soutient son contremaître Raymond Girard, il ne fait aucun doute que, sans ses lunettes, Jean aurait perdu son oeil."

"Ce quasi-accident, poursuit-il, mérite d'autant plus d'être souligné que Jean n'était pas du tout tenu par le règlement de porter ses lunettes pour

exécuter cette tâche. Son initiative lui a réellement sauvé un oeil."

C'est automatique

Jean, de son côté, souligne que pour lui il est automatique de porter ses verres lorsqu'il entreprend un travail qui comporte des risques potentiels.

"Dans le cas de ce quasi-accident, confie Jean, je me méfiais de l'huile dans le tuyau de l'outil pneumatique. A la pression qu'il y a dans ces tuyaux, je préfère ne pas prendre de chance au cas où ça briserait."

Mes yeux j'y tiens, alors je prends les moyens qu'il faut pour les protéger."

Entrées du Complexe UN NOUVEL HORAIRE ENTRE EN VIGUEUR

Tous les employés du Complexe Jonquière, de même que les différents usagers des entrées nord et Hall-ouest, sont priés de prendre note que les heures d'ouverture de ces barrières seront modifiées à compter du 6 avril prochain.

A partir de cette date, l'entrée nord, qui donne sur le boulevard Saguenay, demeurera ouverte 24 heures sur 24, et ce sept jours par semaine. Quant à l'entrée Hall-ouest, soit l'entrée principale qui donne sur le boulevard Mellon, elle sera ouverte à la circulation du lundi au vendredi de 6h45 à 17h30, à l'exception des jours fériés.

Meilleur service

"Le but de ces modifications, a expliqué Claude Poitras, officier de détachement de la Sûreté Alcan, consiste à rationaliser nos opérations et à mieux répondre à la majorité de nos usagers. Avec l'entrée nord ouverte en permanence, cela va mieux accommoder les em-

ployés qui ont à quitter le Complexe ou à y entrer à différentes heures."

"Il est à noter, poursuit M. Poitras, que 95 pour cent de la circulation actuelle de véhicules qui empruntent l'entrée Hall-ouest, utilisent déjà cette barrière dans le cadre des

nouvelles heures d'ouverture."

Enfin, M. Poitras a souligné que ce réaménagement des heures d'ouverture des barrières permettra à la Sûreté Alcan, lors des heures de pointe, de répondre plus efficacement à des situations d'urgence.



Photo: Germain Bonneau

L'entrée Hall-ouest sera ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 17h30 à compter du 6 avril prochain.



L'entrée nord sur le boulevard Saguenay demeurera ouverte 24 heures sur 24.

Photo: Germain Bonneau

Micro-Match

L'USINE PILOTE EST EN MARCHÉ

Alcan vient de mettre en marche une nouvelle usine pilote à Toronto. Il s'agit d'une petite installation de 40 000 pieds carrés qui se consacrera à la fabrication du produit révolutionnaire Micro-Match.

Micro-Match, rappelons-le, c'est ce nouveau procédé d'emballage de haute technologie destiné à être utilisé dans les fours micro-ondes pour les aliments surgelés. Il a été mis au point par les équipes du Centre de recherche et de développement Alcan à Kingston.

Le secret de Micro-Match réside dans le couvercle qui permet d'obtenir une cuisson rapide et uniforme des produits surgelés au four micro-ondes. Avec Micro-Match, il est également possible d'obtenir des surfaces dorées et croustillantes tant pour les poulets que les pizzas, les pâtes ou autres aliments.

zas, les pâtes ou autres aliments.

Un produit unique

"Nos premiers tests auprès des consommateurs, déclare Doug Smith, directeur de la division

Feuille mince emballée et contenant Alcan, nous ont confirmé que Micro-Match représente vraiment un produit unique et d'avant-garde."

"Les qualités de Micro-Match sont telles, poursuit-il, qu'une demi-douzaine de compagnies d'alimentation ont déjà entrepris des études de marché pour lancer de nouveaux produits utilisant notre procédé d'emballage."

"Même si nous ne détournons pas encore de contrats fermes avec ces entreprises, nous avons dû démontrer notre sérieux et construire une première usine pilote."

"D'abord, cette usine nous permet de réaliser des tests préliminaires de production en fonction des besoins des compagnies d'alimentation. Ensuite, quand nous obtenons nos premières commandes fermes, notre équipement sera rodé et nous serons prêts à répondre à la demande."

Une seconde usine

"Notre objectif d'ici cinq ans, poursuit M. Smith,



Tout le secret de Micro-Match réside dans ce couvercle. C'est à la fabrication de ce couvercle que se consacrera la nouvelle usine pilote de Toronto.

consiste à aller chercher 10 pour cent du marché de l'emballage des produits surgelés et cuisinés. Si tout fonctionne selon nos attentes, nous prévoyons ouvrir une seconde usine dans le centre des Etats-Unis, là où se situera le marché le plus important pour nos produits."

Actuellement, une vingtaine de personnes travaillent à la mise en marché de Micro-Match et à la nouvelle usine pilote de Toronto. Celle-ci devrait atteindre sa pleine capacité de production à l'automne prochain.



Photo: Pierre Paradis

Les consommateurs comme Gérard Vachon n'ont que l'embaras du choix lorsque vient le temps de s'acheter des aliments surgelés pouvant être utilisés au four micro-ondes. Mais Micro-Match offre de tels avantages sur ces produits en termes de qualité de cuisson que, on vise à atteindre 10 pour cent du marché des produits surgelés d'ici cinq ans.

Industrie de l'alimentation

LANCER UN SEUL PRODUIT DEMANDE DES MILLIONS \$ D'INVESTISSEMENTS

Afin de lancer une nouvelle céréale l'an dernier, une importante compagnie américaine a dû tester 40 versions différentes de son produit, investir 5 millions dans la recherche et injecter 40 millions \$ dans une campagne publicitaire. C'est dire que dans un marché énorme comme celui de l'alimentation, lancer un nouveau produit exige beaucoup de tests, d'investissements et de prudence. Et Micro-Match n'y échappe pas.

Doug Smith, responsable de la mise en marché de Micro-Match, rappelle que le monde de l'alimentation en est un gigantesque où chaque geste implique de nombreux millions \$.

En moyenne, pour lancer un seul produit, des entreprises comme Nabisco, General Foods ou General Mills investissent de deux à trois millions \$ pour la recherche et les tests de marché. A ce montant, elles ajoutent normalement une autre dizaine de millions \$ pour la publicité.

"Il faut donc comprendre pourquoi les entreprises, avec lesquelles nous me-

nons des discussions au sujet de Micro-Match, prennent le temps qu'il faut avant d'attaquer le marché, déclare M. Smith."

On mise des millions \$

"Certaines de ces compagnies, poursuit-il, mènent actuellement des tests auprès des consommateurs avec des produits présentés dans des emballages Micro-Match. Qu'elles en soient rendues à cette étape, signifie qu'elles ont déjà misé de nombreux millions \$ sur la valeur de notre produit." "Ainsi, quand on y regarde de près, les ar-

gents que nous injectons dans la construction d'une usine pilote demeurent relativement minimes, en comparaison de ce que doivent investir les compagnies d'alimentation pour la mise en marché d'un seul produit présenté avec Micro-Match."

Beaucoup de potentiel

Pour Doug Smith, si le gigantisme du marché de l'alimentation implique une plus grande prudence chez les compagnies, ce secteur présente par contre l'avantage d'offrir un potentiel énorme pour le produit Micro-Match.

"Si, comme nous le pensons, les ventes de Micro-Match deviennent importantes, ce sera d'abord parce que nous nous serons associés à une industrie gigantesque au départ."

"Il faut souligner également, conclut M. Smith, que ce sont les compa-

gnies d'alimentation qui devront d'investir dans la recherche et dans la publicité des produits qui seront vendus dans nos emballages. Plus ces produits se vendront, plus nous produirons des contenants Micro-Match et plus les ventes d'aluminium dans ce secteur augmenteront."



Avec Micro-Match il est possible d'obtenir des surfaces dorées et croustillantes au four micro-ondes.



Billet

VITAL MUNGER
rédacteur en chef

Entre les tournois de curling

MICRO-MATCH S'APPROCHE DU MARCHÉ

Pendant que les passionnés et les joueurs occasionnels de curling vivent à grands coups de balai la fièvre du printemps, il y a des affaires qui continuent à marcher leur petit bonhomme de chemin.

Il n'y a peut-être pas de carnaval d'hiver dans les installations régionales d'Alcan mais il est un moment de l'année où tout le monde semble pris au piège d'une passion commune. Depuis de nombreuses années, lorsque mars se montre le bout du nez, les tournois de curling éveillent le sens du défi qui semble sommeiller bien légèrement chez les participants. Formées d'amateurs et de vieux routiers de ce sport, toutes les équipes aspirent d'ailleurs à être reconnues comme la meilleure, ce qui est un désir bien légitime en soi.

Ce goût du défi et de la compétition, les gens d'Alcan à Toronto ont présentement l'occasion d'en vivre pleinement la portée avec une affaire qui poursuit son petit bonhomme de chemin depuis un certain temps déjà. En juin 1986, "Le Lingot" parlait de Micro-Match, un contenant à base de plastique et d'aluminium, mis au point par Alcan pour effectuer une percée dans le secteur des produits alimentaires destinés à être cuits au four micro-onde. Depuis ce temps, on a complété la construction de l'usine vouée à la fabrication de ce contenant. On y effectue les premiers essais de production pendant que les grandes compagnies du secteur de l'alimentation poursuivent une multitude de tests de marché. Il n'est pas facile de modifier les habitudes des consommateurs. Si on veut qu'ils optent pour le produit "X" plutôt que pour le produit "Y", il faudra leur prouver que le premier est supérieur à ce qu'ils achetaient auparavant. De ce côté, les responsables du projet, chez Alcan, sont confiants. On a conçu et fabriqué un produit nouveau, de qualité supérieure.

Parce qu'il s'adresse directement au consommateur, Micro-Match

représente une illustration idéale d'un défi qu'Alcan s'est imposée pour la prochaine décennie. Par le biais de la recherche, l'entreprise entend élargir le secteur des utilisations de l'aluminium. Comme la croissance de la demande sur les marchés traditionnels est plutôt lente et que la concurrence y est particulièrement féroce, on doit développer de nouvelles technologies pour agrandir sa fenêtre sur le marché. Micro-Match est précisément un levier qu'on utilisera pour élargir l'ouverture de cette fenêtre.

D'autre part, les frères Villeneuve en ont fait une affaire de famille de la sécurité. Avec un total de 115 années de travail chez Alcan sans accident avec perte de temps, leur bilan est certainement intéressant. Si d'autres familles sont prêtes à relever le "Défi sécurité", nous leur porterons certainement une attention spéciale. Il ne faudrait cependant pas qu'il s'agisse de gens ayant exercé une tâche de bureau pendant 40 ans. Il faut tout de même que les performances soient comparables.



Perspectives

ROBERT SALETTE
vice-président régional

La médecine dans la région

UNE PRÉOCCUPATION POUR LA QUALITÉ

Régulièrement, les manchettes des journaux et des bulletins de nouvelles font état de problèmes rencontrés dans le domaine de la pratique médicale en région. La plupart du temps, les administrateurs des hôpitaux et les médecins nous parlent de la nécessité d'acheter des appareils sophistiqués contribuant à améliorer la qualité des diagnostics et des traitements. On souligne aussi les problèmes d'accès à la formation pour les médecins pratiquant en région.

Depuis plusieurs années, déjà, Alcan a démontré son intérêt envers le domaine de la santé. A titre d'exemple, soulignons toutes les études auxquelles elle a contribué dans le domaine de la santé de ses travailleurs ainsi que les contributions monétaires à la Fondation régionale de l'Hôpital régional de Chicoutimi. Si nous considérons le réseau des centres hospitaliers de la région auquel

se greffent les super spécialités dispensées à l'Hôpital de Chicoutimi, nous devons constater que notre milieu, par le dynamisme et la clairvoyance des dirigeants de nos organisations médicales, fait l'envie de bien d'autres régions.

Depuis quelques mois, cependant, avec l'Hôpital de Chicoutimi et l'Association des médecins et dentistes de la région, nous avons étudié la possibilité de combler, en partie du moins, certaines lacunes en matière de formation et d'information des médecins. L'éloignement des grands centres, il faut bien l'avouer, rend difficilement accessible aux médecins régionaux l'accès aux conférences médicales se déroulant sur le plan national ou international.

Pour combler cette lacune, nous avons décidé de mettre en place un comité dont le rôle sera précisément d'appuyer et de



Une deuxième pour Soccrent

La Société en commandite de création d'entreprises (Soccrent) a procédé au lancement de sa seconde entreprise portant le nom de Micro-spray International. La nouvelle entreprise, qui a vu le jour grâce à l'initiative de promoteurs de Montréal et de Trois-Rivières, se spécialisera dans la fabrication de systèmes de vaporisation contrôlés par ordinateur.

Le
Quotidien
le 14 mars
1987

Le Lingot est publié à Jonquière par la Direction des affaires publiques de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée pour Guy Girard, Installations Portuaires, vérificateur-débardeur et pour tous les employés et retraités d'Alcan, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Lingot
1980, Mellon, C.P. 1370
Jonquière (Québec)
G7S 4K9

Editeur: André J. Bouchard
Rédacteur en chef: Vital Munger
Journaliste: Marcel Auclair
Téléphone: 699-3353 ou 699-3354

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec

Les berges en 1986 ALCAN PRÉSENTE LE RAPPORT DE SES ACTIVITÉS

Après avoir consacré 2,2 millions \$ au programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean en 1986, Alcan a présenté, récemment, un rapport sur ce projet aux autorités du ministère de l'Environnement. La remise d'un tel rapport était prévue dans le décret autorisant l'entreprise à réaliser son programme sur une période de dix ans. Nous vous en présentons maintenant les grandes lignes.

Au départ, mentionnons que les travaux ont touché 158 propriétaires riverains et qu'ils ont été effectués sur 13 sites présentant des signes d'érosion avancée. Ils ont été effectués entre le 20 octobre et le 19 décembre. L'arrivée hâtive du gel a empêché que les ouvrages soient complétés sur certains sites de sorte qu'on y retournera en 1987.

Un inventaire détaillé

Pour la première fois, on dispose d'une banque d'images exceptionnelles des berges du lac Saint-Jean et de ses tributaires. En effet, lors d'un survol en hélicoptère, on a enregistré un document vidéo. Ce dernier permettra, de façon efficace, de suivre l'évolution de l'érosion.

Par ailleurs, on a installé des bornes inamovibles à tous les cent mètres, là où des travaux de rechargement seront effectués au cours des dix prochaines années. Ce travail a touché 46 kilomètres de plages. Par la même occasion, les plages ont été arpentées.

L'équipe chargée de la réalisation du programme s'est en outre rendue à chacun des endroits pour y effectuer divers relevés.

Démarche environnementale

Alcan s'est également engagée à effectuer un suivi sur l'aspect biophysique des travaux. Il s'agit ici d'évaluer les effets du programme de stabilisation sur les principaux habitats et sur les ressources fauniques.

Cette surveillance touchera trois principaux points. On parle des principaux habitats ripariens, comme les marécages, des principaux lieux de repos et d'alimentation de la sauvagine ainsi que des principaux sites de reproduction des poissons.

En archéologie

Avant d'effectuer les travaux, l'entreprise doit aussi procéder à un inventaire archéologique des lieux. En 1986, L'UQAC et le ministère des Affaires culturelles du Québec ont participé à la planification de cette étape. Par la suite, les archéologues ont effectué près de 1 000 sondages leur permettant d'identifier sept sites archéologiques. Ils ont trouvé 630 objets.

Parmi les interventions importantes, dans ce domaine, soulignons la réalisation de certains travaux pour protéger un site d'une importance exceptionnelle, soit celui de Chambord, sur les rives de la rivière Métabetchouan.

Les archéologues ont également relevé deux autres sites d'intérêt. L'un est situé dans le secteur de l'école de voile Kui Kui, à Pointe-Bleue, et l'autre dans le secteur de Péribonca.

La consultation et l'information

Tous les travaux ont été exécutés avec l'autorisation des autorités concernées. Les plans et devis ont été préalablement soumis au ministère de l'Environnement du Québec, au ministère du Loisir, Chasse et Pêche, aux Municipalités régionales de comté ainsi qu'aux municipalités.



Des blocs de type terrafix ont été installés afin de protéger les berges et de faciliter l'accès au lac, là où la situation le justifiait.

Par ailleurs, la consultation s'est également étendue aux riverains concernés. Ils ont été avisés des travaux qu'on devait réaliser sur leur propriété et les discussions ont permis, dans plusieurs cas, d'apporter des modifications permettant de mieux répondre à leurs besoins. Les associations de propriétaires de chalets ont aussi été consultées.

La démarche d'information et de rétroaction a également touché différents groupes du milieu. On a ainsi entretenu des discussions avec le Conseil régional des loisirs, l'association régionale des biologistes de même que la Corporation d'aménagement des sites écologiques.

L'efficacité des travaux

Évidemment, comme les travaux ont été réalisés à la fin de l'année, il était impossible d'en mesurer l'efficacité dans un aussi court laps de temps.

Toutefois, à ce chapitre, on étudiera le comportement des plages à la suite des rechargements ou de la construction d'épis ou de brise-lames.

D'autre part, on se penchera aussi sur la durabilité des ouvrages comme les perrés, les blocs de béton, les épis, les brise-lames et la revégétalisation.



C'est principalement dans le secteur de Saint-Gédéon qu'on a rechargé des plages au cours de l'automne dernier.



En raison de l'arrivée précoce de l'hiver, il a été impossible de procéder à une première évaluation du comportement des travaux.



Des bornes inamovibles ont été installées pour permettre de suivre le comportement des plages où des travaux ont été effectués. Serge Bouchard, chargé de projet, vérifie la granulométrie du matériel de rechargement.



Les travaux se poursuivront en 1987. On en profitera pour compléter ce qui n'a pu l'être en 1986.

Gestion sécuritaire des BPC L'ENTREPOT EST PRET ET ON REMPLACE DES ÉQUIPEMENTS

L'aménagement de l'édifice devant servir à entreposer les BPC est actuellement complété; le remplacement des équipements fonctionnant aux BPC est commencé; des plateaux de récupération ont déjà été installés sous des équipements contenant des BPC; la formation du personnel appelé à manipuler des équipements contaminés au BPC se poursuit de façon active; plusieurs études d'ingénierie sont en cours pour le remplacement graduel d'autres équipements utilisant des BPC et pour l'installation de plateaux de récupération sous les équipements contaminés.

Il s'agit ici d'une partie du bilan que trace le surintendant-adjoint à l'entretien, à l'énergie électrique, Québec, Yvan Côté. "Au cours des derniers mois, dit-il, nous avons vraiment pris un rythme de croisière intéressant dans notre démarche visant à éliminer les BPC de nos centrales et de nos usines."

L'entrepôt pour les BPC est prêt

C'est sur le Complexe Jonquière, en face de la nouvelle usine de fluore, qu'a été aménagé un édifice qui servira à entreposer tous les BPC d'Alcan, au Québec. Il entrera en opération au cours des prochains jours.

"C'est un projet qui a coûté 240 000 \$, souligne Yvan Côté, et nous avons actuellement en main les permis d'opérer du ministère de l'Environnement du Québec. L'édifice est conforme à toutes les exigences. Il est d'ailleurs doté de plusieurs systèmes d'alarme prévenant toutes les possibilités de danger. Un premier nous signale toute tentative d'introduction par effraction et un second détecte les incendies. Un autre nous avertira de toute fuite d'huile alors que le quatrième surveille la température pour qu'elle se maintienne toujours au-dessus du point de congélation. Nous avons également installé un système de ventilation qui se met en marche dès qu'un employé pénètre dans le bâtiment."

L'édifice est entouré d'une aire d'entreposage des équipements contaminés aux BPC. "Les BPC seront entreposés à l'intérieur de la bâtisse et les carcasses de transformateurs contaminés, par exemple, seront entreposées à l'extérieur. Là aussi, nous avons procédé à des aménagements comme l'installation d'une membrane sur le sol et un système de récupération des fuites."

On a prévu le transport

"Il nous fallait aussi prévoir le transport des BPC et des équipements contaminés", poursuit Yvan Côté. C'est pourquoi on a acheté un camion citerne d'une valeur de plus de 100 000 \$. "Il a été construit spécifiquement pour nos besoins. Même si ce n'était pas une exigence, nous avons fait installer une double paroi à l'intérieur, pour qu'il soit encore plus sécuritaire."

Pour ce qui est des équipements contaminés, leur transport a également fait l'objet d'une attention particulière.

"Nous avons fait construire une cuve parfaitement étanche que nous installons sur une remorque. Les équipements seront recouverts par une bâche en nylon imperméable pour éviter que la pluie ou la neige entrent en contact avec la cuve et soient contaminés."



L'inscription, sur le baril, montre que les employés disposent du matériel nécessaire pour contrôler efficacement les fuites éventuelles de BPC.

Photo: Jean Matteau

Huiles décontaminées ON LES A RÉGÉNÉRÉES

"Nous avons récemment investi 250 000 \$ dans l'achat d'un équipement de filtration des huiles usées. C'est ce qui nous permet de régénérer nos huiles usées et de les remettre en circulation dans nos équipements. Ainsi, elles peuvent encore servir pendant de nombreuses années", explique le surintendant-adjoint à l'entretien, à l'énergie électrique, Québec, Yvan Côté.

C'est avec cet équipement qu'on a notamment pu remettre en circulation une partie des 200 000 litres d'huiles décontaminées en 1985 par la compagnie PPM à la centrale de Chute-à-Caron.

Elles servent à nouveau

"Nous avons régénéré 80 000 litres d'huiles décontaminées et nous en avons remis 60 000 litres en opération", ajoute Yvan Côté. "Nous n'avons plus aucune crainte quant à leur teneur en BPC mais nous pourrions ainsi vérifier si, du point de vue électrique, elles seront efficaces. Nous ne doutons d'ailleurs pas qu'elles auront les propriétés que nous en attendons."

Du strict point de vue de la présence des BPC, dans ces huiles, les spécialistes ont constaté que le taux ne pouvait remonter qu'à 10 pour cent de ce qu'il était avant la décontamination. Dans le cas des huiles concer-

nées, ce taux moyen se situait à 70 parties par millions. En bout de ligne, on devrait donc attendre un taux de BPC d'un maximum de 7 parties par million alors que la norme provinciale est de 50 parties par million. Donc, on en restera à un taux très largement inférieur à la norme.



Certaines dispositions pour empêcher les écoulements de BPC sont peu apparentes. C'est le cas des plateaux de récupération, en blanc, à gauche de la photo, qu'on installe sous les équipements.

Photo: Germain Bonneau

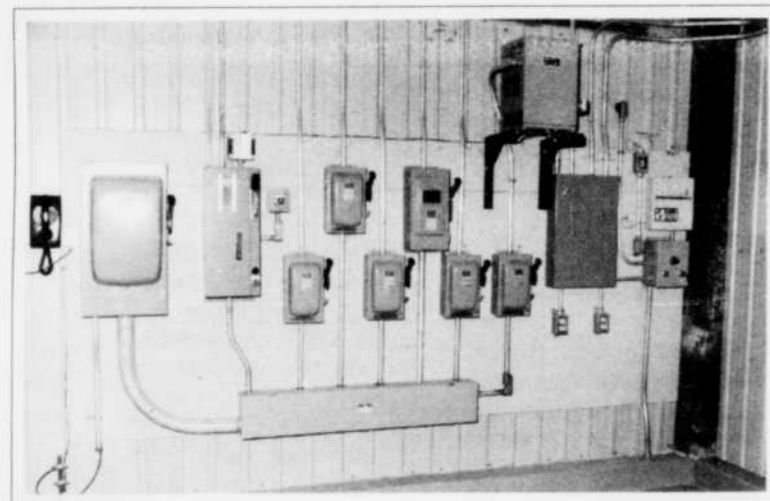


Photo: Germain Bonneau

Dans le nouvel entrepôt, on a veillé à exercer un contrôle parfait de la situation. On y retrouve différents systèmes d'alarme permettant notamment d'empêcher les introductions par effraction, les incendies, les vapeurs toxiques et les écoulements.



Photo: Germain Bonneau

Afin d'assurer le transport des BPC de la façon sécuritaire, on a acheté un camion-citerne valant plus de 100 000 \$. Il est doté d'une double paroi. Jacques Vaillancourt, Lionel Verreault et Miville Painchaud voient à ce qu'il fonctionne dans les meilleurs conditions.

Santé LE DÉPARTEMENT COMMUNAUTAIRE EST IMPLIQUÉ

Face à certaines inquiétudes au sujet des BPC et de la santé, le Comité de santé et de sécurité, division 8, du groupe Énergie électrique, Québec, Alcan, sur recommandation de son service médical à Jonquière, a jugé bon de demander l'élaboration d'un programme de santé spécifique à l'exposition aux BPC.

C'est au Dr Benoît Girard, du Département de santé communautaire de l'Hôpital de Chicoutimi et médecin responsable du Complexe Jonquière qu'est revenu la tâche d'élaborer un programme de santé spécifique à l'exposition aux BPC.

Le programme s'adresse particulièrement aux travailleurs qui auraient été exposés aux BPC de façon aiguë ou chronique. Des données envi-

ronnementales et sanitaires seront recueillies au cours des prochains mois et un bilan collectif sera préparé. Un bilan individuel sera également présenté à chaque travailleur.

Les objectifs de la surveillance médicale visent à améliorer les connaissances du phénomène relié à l'exposition et au dépistage précoce des atteintes physiques chez les travailleurs exposés, selon le cas.

Dans les centrales et les usines LES APPAREILS CONTAMINÉS SERONT REMPLACÉS

Le remplacement des appareils contaminés par les BPC est commencé et Alcan entend avoir complété cette démarche d'ici environ trois ans. C'est ce qu'indique le surintendant-adjoint à l'entretien à l'énergie électrique, Québec, Yvan Côté.

"C'est notre priorité. La décontamination des huiles viendra après." Le remplacement des équipements, dans les usines et les centrales, devrait coûter 2,5 millions \$.

A la centrale d'Isle-Maligne, par exemple, 30 condensateurs ont déjà été remplacés.

Études d'ingénierie

Une première étude de concept sur le rempla-

cement des équipements contaminés est complétée pour les centrales de Shipshaw et de Chute-à-Caron et on analyse actuellement les résultats. D'autres études sont aussi en cours pour remplacer les autres équipements. En 1987, 750 000 \$ devraient être consacrés à cette fin.

Soulignons enfin qu'une autre étude de concept, portant cette fois sur les plateaux de récupération, fait présentement l'objet d'une analyse.



L' es uns et les autres

Alcan investit 2 millions \$ pour les NGE à Beauharnois

L'Usine Beauharnois a récemment inauguré une nouvelle bâtisse de 11000 pieds carés. Cette installation, qui a demandé des investissements de 2 millions \$, est d'abord destinée à l'entreposage et à la réparation de ma-

chines de production, de véhicules de services et des appareils de la nouvelle génération d'équipement. Les premiers véhicules NGE arriveront à Beauharnois à l'automne prochain. Cette nouvelle bâtisse

compte d'une salle de réparation dotée d'un banc d'essai pour l'équipement hydraulique. Ce banc d'essai est l'un des plus modernes que l'on retrouve dans les installations d'Alcan au Canada.

A vis de décès



Pierre-William Larouche

Est décédé le 6 janvier 1987, à l'âge de 76 ans, Pierre-William Larouche, époux de Blandine Tremblay, du 693, boul. Saguenay, à Chicoutimi. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Réal et Rodrigue, employé d'Alcan (Pauline Landry). Au service d'Alcan pendant plus de 36 ans, il était à l'emploi du Roberval-Saguenay.



Hermé-négilde Dufour

Est décédé le 19 décembre 1986, à l'âge de 69 ans et 11 mois, Hermé-négilde Dufour, époux de Gilberte Bouchard, du 2252, rue Montfort à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Gaétan (Gaétane Gauthier), Bertrand (Claudette Savard), Freddy, employé d'Alcan (Monique Gauthier, employée d'Alcan), Paul-Yvon (Ginette Tremblay), Louis-Marie (Lina Blackburn), Laurier (Jocelyne Bilodeau), Denis (Ghyslaine Fortin), Lucien (Viviane Kirouac), Roger (Noëlla Langlois), Antony (Sylvie Blouin), Lucette (Réal Tremblay), Yvette (Christian Breton,

employé d'Alcan), Lisette (Pierre-André Bouchard) et Ginette (Daniel Girard). Au service d'Alcan pendant plus de 38 ans, il était à l'emploi du Centre de coulée Arvida.



Warma Antila

Est décédée le 11 octobre 1986, à l'âge de 85 ans et 4 mois, Warma Antila, épouse de feu Johan Antila, de Kingston en Ontario. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Eila (George Wright), Aali Wirtaanen (Eva Wirtaanen) et Antti Wirtaanen (Bernice Wirtaanen). Au service d'Alcan pendant plus de 11 ans, elle était à l'emploi de l'Usine Vaudreuil.



Edmond Simard

Est décédé le 9 décembre 1986, à l'âge de 71 ans, Edmond Simard, époux de Rosa Simard, du 1202, rue Alexis-Simard, à Ville de La Baie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Hélène (Clément Richard, employé d'Alcan), Yvon, employé d'Alcan (Denise Desgagné) et Gérard (Suzanne Girard). Au service d'Alcan pendant plus de 26 ans, il était à l'emploi du Roberval-Saguenay.



Armand Déry

Est décédé le 25 décembre 1986, à l'âge de 66 ans et 1 mois, Armand Déry, époux de Thérèse Tremblay, du 3742, rue Saint-Gérard, à Jonquière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Armande (Jean-Claude Allard), feu Micheline (Jean-Maurice Racine), Serge, employé d'Alcan (France Gagnon), Rénaud, Rémi, employé d'Alcan (Marlene Tremblay), feu Alain et Suzanne. Il était aussi le frère de Hervé Déry, employé d'Alcan. Au service d'Alcan pendant plus de 36 ans, il était à l'emploi de l'Usine Arvida.



Marius Boudreault

Est décédé le 20 novembre 1986, à l'âge de 60 ans, Marius Boudreault, époux de Pierrette Lévesque, du 204, rue Gravel, à Chicoutimi-Nord. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Johanne (Yvon Brousseau), Stevens (Francine Girard), Gary et Donald. Il était aussi le frère de Jules Boudreault, employé d'Alcan. Au service d'Alcan pendant plus de 28 ans, il était à l'emploi du Centre de recherche Arvida.

L'Usine Shawinigan a 45 ans cette année

C'est au tout début de l'année 1942 que l'Usine Shawinigan a commencé à produire ses premiers lingots. Dans sa dernière édition, le journal "Reflets" rappelle que la construction des deux premières salles de cuves a commencé le 15 juillet 1941. Le 7 décembre suivant, on mettait déjà sous tension 134 cuves de la

ligne 104. Le 7 octobre 1942, moins de 15 mois après le début des travaux, les quatre salles de cuves de l'usine étaient en fonction.

Au total, la construction de l'Usine Shawinigan, dont la capacité de production s'établit à 84 000 tonnes, aura coûté moins de 15 millions\$...



Hyundai produira des roues en aluminium

Hyundai Auto Canada Inc. s'est engagée à construire une toute nouvelle usine qui fabriquera des roues stylisées en aluminium. Cette future installation à être érigée à Newmarket en Ontario, approvisionnera en roues de haute qualité l'usine de montage Hyundai à Bromont. Cette dernière doit entrer en pleine production en 1991 avec une capacité de 100 000 voitures par année. Selon le Journal de Québec, la future usine de pièces utilisera de l'aluminium de provenance canadienne.

La Coupe América et l'aluminium

Avec le voilier américain "Stars and stripes", l'aluminium aura été un des grands gagnants de la dernière édition de la Coupe America tenue en janvier dernier en Australie. Cette célèbre compétition internationale de voiliers se tient tous les trois ans. A l'exception d'un seul concurrent, tous les participants de la Coupe America ont utilisé des coques et des mâts en aluminium. Le poids plus léger de l'aluminium se veut la principale raison pour laquelle les participants choisissent d'abord ce métal depuis 1977. Les bateaux en aluminium pèsent 50 % de moins que ceux en métal, 20 pour cent de moins que ceux en fibre de verre et de cinq à 10 pour cent de moins que ceux en bois. Pour les coureurs, qui dit moins de poids, dit plus grande vitesse.

L'aluminium-lithium dans les Boeing

Boeing Commercial Airplane a annoncé son intention d'utiliser des alliages d'aluminium-lithium dans certaines parties du nouvel appareil 7J7 de 150 places qu'elle s'apprête à construire. Il s'agit là du premier projet industriel majeur à utiliser cet alliage. Des responsables du projet 7J7, ont déclaré à la revue "Metalworking News" que les résultats obtenus jusqu'à présent s'avéraient très satisfaisants. Il ne leur resterait plus qu'à décider de la quantité de ce matériau qui entrera dans la structure de l'appareil. Les composantes de l'avion les plus susceptibles de contenir des alliages d'aluminium-lithium sont principalement les ailes et le fuselage.

Reynolds et Pechiney discutent

Les discussions se poursuivent toujours entre les compagnies Pechiney et Reynolds sur le partage de la propriété de l'Aluminerie de Bécancour. Ces deux géants de l'aluminium avaient signé en juillet dernier une lettre d'entente qui faisait de Reynolds un partenaire égal de Pechiney dans ABI. Selon cet accord, Reynolds s'engage à acheter 50 pour cent de la part détenue par Pechiney dans ABI, pour ainsi avoir droit à 60 000 tonnes d'aluminium par année.

Pour les trois frères Villeneuve 115 ANS SANS ACCIDENT AVEC PERTE DE TEMPS

Les trois frères Villeneuve, Robert, Mauril et Rosaire, totalisent maintenant 115 ans de travail chez Alcan sans accident avec perte de temps. La moyenne, pour cette famille, s'établit donc à 38,4 années.

Robert, 64 ans, mécanicien d'entretien à Énergie Électrique, Québec compte maintenant 45 années de service. Mauril, 60 ans, monteur de ligne à Énergie électrique, Québec,

montre un dossier de 39 ans de service alors que Rosaire, 52 ans, technicien au Centre de recherche et de développement Arvida, présente une fiche de 31 années de service.

Donc, toute l'expérience de travail de ces trois frères s'est déroulée sans qu'ils perdent une seule journée de travail en raison d'un accident.

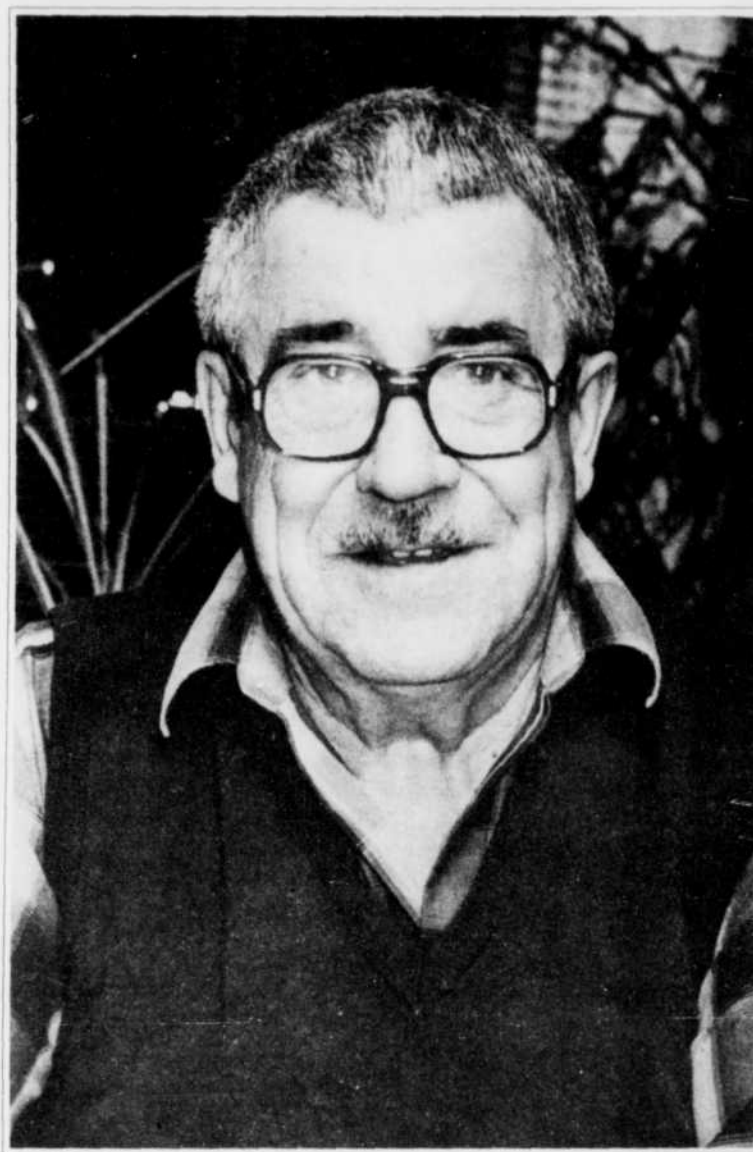
On peut devenir imprudent

Le cadet de la famille, Rosaire, mentionne que c'est avant tout pour lui qu'il adopte une attitude préventive au travail: "Je suis bien conscient que, si je ne suis pas prudent, c'est moi qui vais payer le premier. Ce n'est pas avantageux pour personne d'être blessé."

Il accorde aussi une grande importance à l'attitude au travail: "C'est souvent quand on pense que notre environnement de travail ne présente pas de danger qu'on prend le plus de risques et, graduellement, on devient imprudent. C'est là que ça commence à être dangereux."

Ça s'est amélioré

Homme de ligne, Mauril Villeneuve est monté dans des pylônes pendant



L'aîné de la famille, Robert Villeneuve, compte 45 ans sans accident avec perte de temps.

Photo: Pierre Paradis

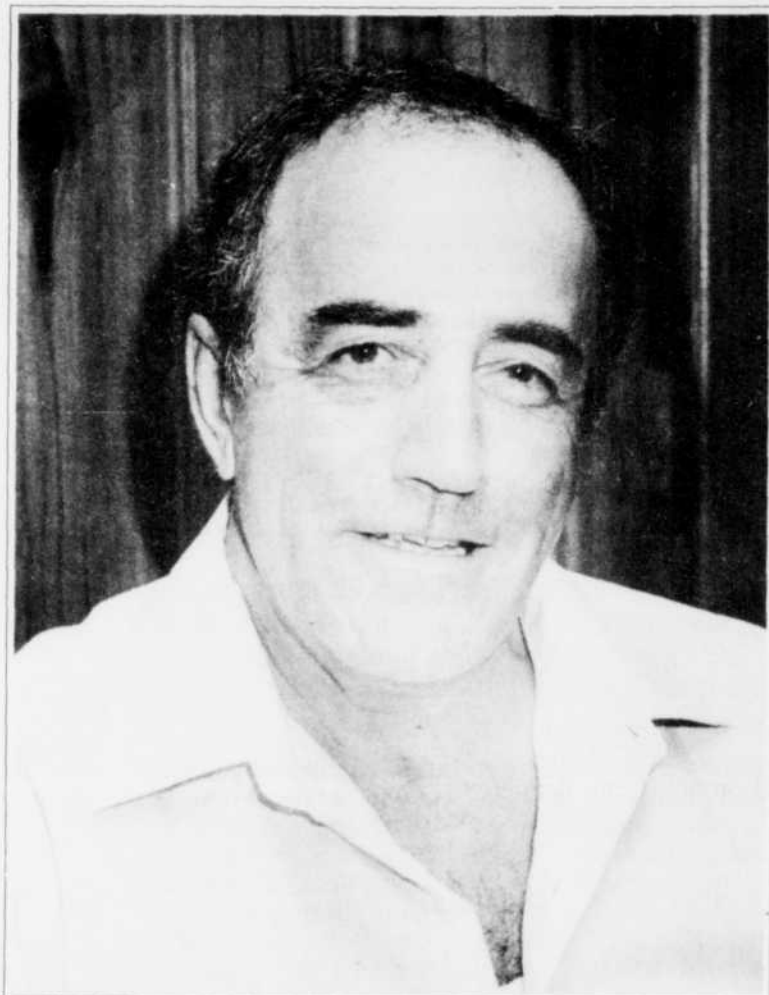


Photo: Pierre Paradis

Mauril Villeneuve, pour sa part, montre un dossier de 39 ans sans accident avec perte de temps.

35 ans. "Je crois que j'ai eu un peu de chance car, il y a vingt ans, on ne s'occupait pas de sécurité comme aujourd'hui. Maintenant, nous avons des réunions où on parle justement de sécurité et c'est quelque chose qui aide beaucoup à éviter les accidents."

"Je n'ai jamais vu d'accidents vraiment graves autour de moi. Je pense

que, même avant qu'on ait les réunions de sécurité, j'ai toujours été prudent. J'ai toujours fait assez attention."

J'y ai toujours pensé

L'aîné de la famille Villeneuve, Robert, explique: "Ça fait 45 ans que je suis mécanicien d'entretien et c'est un travail que j'ai toujours aimé. Je pense d'ailleurs que, quand on aime son travail, ça nous aide certainement à être plus prudent. Notre manière de travailler peut aussi permettre d'éviter des accidents pour les autres. Ça va faire 46 ans en mai que je fais mon travail et j'aime encore ça."

Qui dit mieux ?

Le cas de la famille Villeneuve, avec une moyenne de 38,4 années de travail sans accident avec perte de temps, est certainement remarquable. Ce qu'on peut se demander, maintenant, c'est s'il existe d'autres familles qui présentent une fiche semblable ou meilleure. Si d'autres familles pensent qu'elles peuvent faire mieux, elles n'ont qu'à contacter "Le Lingot" et nous nous ferons un plaisir de les présenter.



Photo: Jean Matteau

Le cadet de la famille, Rosaire Villeneuve, a un dossier de 31 ans de service sans accident avec perte de temps.

Curling CHAMPIONS A HYDRATE 1



Photo: Pierre Paradis

Les gagnants de la classe B reçoivent leur trophée avec fierté. Il est présenté par Guy Forté à Pierre-Paul Pedneault, Simon Odjick et au skip Paul Leblanc. André Pélaudeau était absent. En finale, ils étaient opposés à Roger Lapointe, John Nemeth, Marcelle Lapointe et Bibiane Nemeth.



Photo: Pierre Paradis

Les curlleurs de l'Usine Hydrate 1 ont couronné leurs champions lors du tournoi qu'il tenaient récemment. Dans la classe A, l'équipe championne, apparaît sur la photo où, dans l'ordre habituel, un des organisateurs, G.-B. Tremblay, remet le trophée à Joane Lessard, Nicole Boivin, Arold Boivin et du skip, Réjean Girard. Ce groupe était opposé à l'équipe formée du skip Jocelyn Marceau, Stuart Shea, André Bergeron, Carol Blanchette.

Nominations



Photo: Pierre Paradis

ENERGIE ELECTRIQUE, QUEBEC

Michel Crevier
Surintendant, travaux majeurs et projets

Depuis le 1er mars 1987, Michel Crevier occupe le poste de surintendant, tra-

vaux majeurs et projets chez Energie électrique, Québec.

Détenteur d'un baccalauréat en génie civil de l'Université du Québec à Chicoutimi, M. Crevier est entré au service d'Alcan en 1981 où il a successivement rempli, jusqu'en 1983, les fonctions de coordonnateur, ingénierie de chantier, et de coordonnateur, génie mécanique, génie civil, ressources externes, dessin modulaire et estimation, à l'Usine Vaudreuil. Il s'est ensuite joint aux Services d'appui technique à titre de surintendant-adjoint, service des ateliers, équipements mobiles, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination.



ENERGIE ELECTRIQUE, QUEBEC
Marc Balthazar
Bachelier
Ressources hydrauliques



USINE ARVIDA
Jacynthe Pedneault
Bachelière
Relations industrielles



ENERGIE ELECTRIQUE, QUEBEC
Gilles L. Michaud
Coordonnateur
Gestion d'entretien
et vérification interne
de l'entretien



USINE ARVIDA
Daniel Boulerice
Coordonnateur principal
Relations avec les cadres

Bonspiel Alcan ÇA PARTICIPERA ...

Les inscriptions affluent actuellement de toutes part pour le Bonspiel Alcan qui se déroulera du 28 mars au 5 avril au Club Saguenay, dans le secteur Arvida. Selon le président Serge Larouche, un relevé sommaire des inscriptions montrait qu'environ 60 équipes, sur une possibilité de 116, avaient déjà fait parvenir les documents nécessaires.

"Plusieurs facteurs contribuent à nous assurer une excellente participation au bonspiel cette année", mentionne le président. En effet, la durée du tournoi a été abrégée et les locaux du club de curling sont complètement rénovés de sorte qu'on peut y dispenser un service impeccable.

De plus, ajoute Serge Larouche, "plusieurs groupes se montrent intéressés par le fait que nous exerçons une surveillance sur la formation des équipes. C'est un événement à caractère social avant tout et nous voyons à ce que personne ne puisse présenter une formation qui serait assurée du championnat dès le début de l'activité."

Pour simplifier les procédures, cette année, les équipes seront avisées par téléphone des heures auxquelles elles devront se présenter sur la glace.

Activités sociales

On compte également sur un éventail d'activités sociales pour attirer les gens au club pendant la tenue du tournoi. Lors de la soirée du 4 avril, il y

aura notamment une parade de mode avec des mannequins professionnels, entre 20h00 et 21h00. L'ouverture se fera le 28 mars avec une soirée BBQ. Le 29, il y aura un petit déjeuner, le 2 avril ce sera une soirée hot dog, le 3 une soirée pizza et le 5, il y aura un brunch suivi des finales et du tirage du voyage.

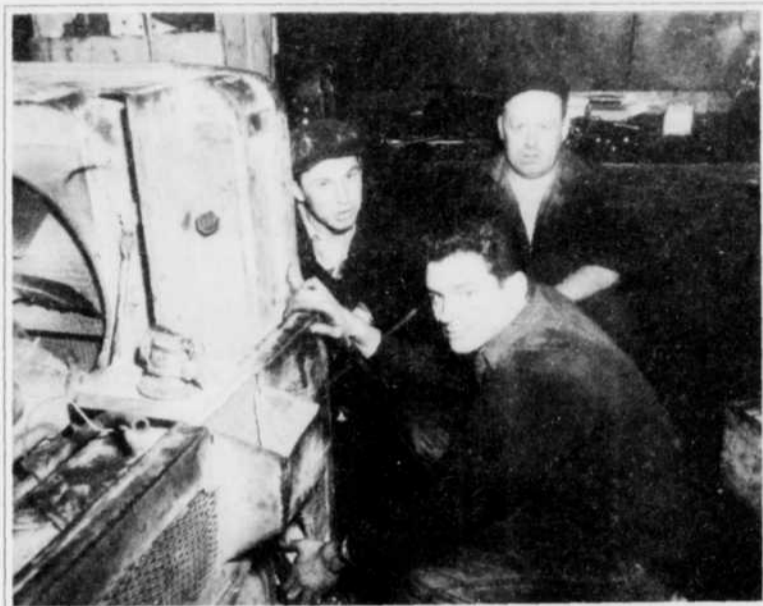
Les équipes intéressées n'ont qu'à remplir la fiche d'inscription publiée dans cette page et à l'expédier à l'adresse indiquée. Rappelons enfin que ce tournoi s'adresse à toutes les installations d'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean et que les retraités et préretraités peuvent également y prendre part.

BONSPIEL ALCAN Fiche d'inscription

Nom	Téléphone	Usine
Skip		
3ième		
2ième		
1er		
Substitut		

Faites parvenir votre inscription à:
Serge Larouche, édifice 34 T, Complexe Jonquière.
Les frais d'inscription sont de 60\$ par équipe.

AVIS DE RECHERCHE



C'était au garage, à Jonquière, en 1958. Comme on peut le voir, le chapeau de sécurité, les lunettes et les gants ne figuraient pas encore sur la liste des équipements de protection individuelle obligatoires. Il serait certainement impossible de prendre une photo identique, au même endroit, aujourd'hui. Si vous pouvez identifier ces trois personnes, veuillez nous faire connaître leurs noms en communiquant au Lingot à 699-3353 ou à 699-3354.

SOIRÉE DANSANTE

Les membres de l'Association des retraités d'Alcan du local Sainte-Marie-de-Jonquière sont invités à un souper de Pâques qui aura lieu à l'Hôtel Roussillon le vendredi 10 avril prochain à compter de 18h. Une soirée dansante avec orchestre suivra. Pour vous procurer vos billets à l'avance, veuillez vous présenter au sous-sol de l'église Ste-Marie-de-Jonquière.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer à l'un des numéros suivants: 542-8446, 547-1234, 547-3520 ou 542-6564.



LES PRODUITS CHIMIQUES A LA PECHE

Le tout nouveau club social de l'usine de Produits chimiques a tenu sa première activité le 7 mars dernier. Une ving-

taine d'employés, accompagnés de leur famille, se sont présentés à la Baie des Ha Ha pour une journée de pêche blanche. Ac-

tivités sur la glace, souper et soirée de danse ont marqué cette première sortie.



NOUVEAU JOURNAL POUR LE PORT ET LE R&S



Les Installations portuaires de La Baie et le Roberval-Saguenay viennent de se doter d'une nouvelle publication interne, "Le Transporteur". S'adressant spécifiquement aux employés des deux groupes, le journal diffuse de l'information sur les différentes activités se déroulant au sein des deux unités affectées au transport, chez Alcan, dans la région. Un comité de rédaction formé d'employés venant des différents secteurs du Port et du R&S collabore à la définition des sujets qui sont traités dans cette publication.

UN DIPLOME UNIQUE AU CANADA

Hygiéniste industriel au Centre analytique de l'Usine Vaudreuil, Jose Karivelil vient de mériter un diplôme unique au Canada. Le lauréat a en effet réussi les examens de certification de l'American Board of Industrial Hygiene. Ce diplôme est reconnu comme étant le plus prestigieux dans le domaine. Jose Karivelil devient donc la seule personne, au Canada, à pouvoir porter le titre de Certified Industrial Hygienist.



Photo: Jean Matteau

*Penser sécurité
c'est préparer sa retraite*



J'ai tout à y gagner



Canada Poste Postage paid	Postes Canada Post paid
Bulk three class	En nombre troisième classe
No 1 Arvida P.Q.	

ISS 0707-8013
Tirage 14 200 exemplaires
Au maître de poste: Si le destinataire
est démanagé, ne pas faire suivre;
retourner à l'expéditeur avec la nouvelle
adresse.

Le Lingot
1980 Mellon, C.P. 1 370
Jonquière, Que.
G7S 4K9